

## L'Europe syndicale des retraités en Congrès

**D**ix millions sur les quatre-vingt millions de retraités que compte l'Union européenne, c'est ce que représentent les différentes organisations affiliées à la Ferpa, Fédération européenne des retraités et personnes âgées. Difficile désormais d'ignorer le poids des retraités dans nos sociétés, ni celui de leurs organisations syndicales. Pourtant les retraités syndiqués ne se sentent pas toujours reconnus au sein de leur confédération. C'est ce qu'ont exprimé, chacun à leur manière, nombre de délégués réunis en Congrès à Budapest du 9 au 11 septembre dernier.

Cela est d'autant plus regrettable que la bataille des idées fait rage autour du statut de retraité dans les Nations. Au mieux, ils sont perçus comme un problème pour les finances du pays, au pire comme un handicap pour son redressement. L'augmentation de l'espérance de vie, elle aussi, est présentée comme une charge qui pénaliserait les générations à venir.

Ces campagnes insidieuses tendent à opposer actifs et retraités, ce qui ne peut être que préjudiciable aux intérêts et aux luttes des uns et des autres. De réformes en réformes, tous les gouvernements soumis aux normes libérales, dont le nôtre, s'acharnent à réduire leurs droits et leurs revenus. La prise de conscience de leur place dans la société et des agressions qu'ils subissent accroît visiblement le besoin des retraités de jouer un rôle actif.

Le congrès de la Ferpa a manifesté sa détermination à faire reconnaître l'utilité et la reconnaissance de ses organisations. Notamment en revendiquant un droit de vote au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES), à laquelle elle est affiliée (voir l'article de Françoise Vagner). Le secrétaire confédéral de la CES, Luca Visentini, qui sera vraisemblablement le futur secrétaire général de l'organisation, présent à Budapest, en a convenu. Il a néanmoins rappelé que toutes les confédérations ne cotisaient pas pour leurs organisations de retraités. Ce n'est pas le cas de la Cgt. Le congrès de la CES qui se tient au moment où nous rédigeons ce numéro, devra trancher.



PASCAL SANTONI

### SOMMAIRE

ÉDITO : L'EUROPE SYNDICALE DES RETRAITÉS  
EN CONGRÈS

CONGRÈS DE LA FERPA : UNE ORGANISATION  
EUROPÉENNE DE RETRAITÉS TOURNÉE VERS  
L'AVENIR p. 2

INFOS ET BRÈVES p. 4

### Surfez sans modération

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le nouveau site de l'UCR et de *Vie nouvelle* est en ligne toujours sur : [www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr)

Il s'adresse à l'ensemble des retraités et aussi à ceux qui s'apprêtent à prendre leur retraite, afin qu'ils nous rejoignent et participent à nos luttes. Pour cela, nous avons créé cinq nouvelles rubriques : un espace dédié aux diffuseurs de *Vie nouvelle*, une rubrique pour préparer sa retraite, les droits en chiffres actualisés, l'actualité juridique spécifique aux retraités et une rubrique « témoins ».

Son succès dépend de la capacité des militants, des sections, USR et UFR de le faire connaître le plus largement possible.

Voir l'article dans *Vie nouvelle* n° 189, page 30.

# Une organisation européenne de retraités tournée vers l'avenir

**La Ferpa, Fédération européenne des retraités et personnes âgées, a tenu son 7<sup>e</sup> congrès à Budapest du 9 au 11 septembre 2015. L'UCR-CGT y était bien sûr, représentée. Impressions.**

**F**ort de 195 délégués inscrits, dont 8 pour l'UCR-CGT, le congrès a débuté avec les salutations d'usage, Ministre, Maire et organisations syndicales hongroises.

Bruno Costantini, le Secrétaire général sortant, qui a eu la dure tâche d'affronter une crise sociale, économique et financière des plus dures, a présenté le rapport d'activité, soulignant combien la pauvreté frappe les retraités dans tous les pays d'Europe; insistant sur le fait que la Ferpa doit être reconnue à part entière par la Confédération européenne des syndicats (CES), dont elle est membre. Rappelant l'investissement de la Ferpa sur les questions de l'accès pour tous aux soins de longue durée, il a réaffirmé la nécessité de mener à bien notre Initiative citoyenne européenne –

recueillir 1 million de signatures sur un texte qui sera présenté au Parlement européen, avec la nouvelle Commission européenne.

### FERPA ET CES

Pour la première fois, le futur Secrétaire général de la CES - élu lors du congrès fin septembre - Lucas Visentini, est venu saluer le congrès. Face à la situation des travailleurs et retraités découlant des mesures d'austérité imposées par l'Union européenne, il a réaffirmé la nécessité que la CES soit plus utile. Dans un discours très offensif, il faut, a-t-il dit, « *repenser notre rôle, être plus efficace* ». Il a rappelé que le syndicalisme européen, qui a perdu 5 millions de syndiqués, avait besoin de toucher les travailleurs de plus en plus nombreux qui sont aujourd'hui en dehors du syndicat: précaires, jeunes, femmes, travailleurs âgés...

Par ailleurs, il a insisté sur l'utilité, pour la CES elle-même, d'un syndicalisme spécifique pour les retraités et les personnes âgées. Il a apporté plusieurs propositions de travail avec la Ferpa:

- Convaincre les organisations qui n'en ont pas, de la nécessité de la création de syndicat de retraités ou des coordinations de syndicats.
- Négocier et coopérer ensemble CES et Ferpa avec les institutions européennes.
- Vérifier que les organisations de la CES cotisent aussi pour leurs retraités, ce qui n'est pas le cas pour tous: les organisations italiennes, par exemple. Après vérification, la Cgt cotise bien à la CES pour les retraités!

### UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Selon les règles statutaires, Bruno Costantini, ayant exercé deux mandats, ne pouvait se représenter. C'est une Italienne, Carla Cantone, de la CGIL Retraités, qui a été élue Secrétaire générale de la Ferpa à l'unanimité.

Dans son intervention, Carla a, tout d'abord, assuré le congrès de sa volonté de poursuivre le travail engagé lors du dernier mandat. « *L'augmentation de la pauvreté en Europe, les inégalités, la situation des femmes et des jeunes, des personnes âgées, la montée du populisme, exige que l'Europe s'éveille et se donne une nouvelle dimension, une dimension sociale* » a-t-elle dit. Face aux changements dus à la crise, mais aussi à l'allongement de la durée de la vie, elle a réaffirmé le rôle syndical de la Ferpa et sa volonté de la voir progresser dans son rôle de représentante des Retraités européens. « *Un rôle qui doit lui permettre d'obtenir des résultats, tant en Europe que dans les pays membres* », en particulier sur la question des soins de longue durée et la nécessité de gagner le



Carla Cantone (2<sup>e</sup> à partir de la gauche) nouvelle Secrétaire générale de la Ferpa, et le Comité des femmes.

droit d'organiser notre Initiative citoyenne européenne.

Du fait des ses contacts engagés avec Lucas Visentini, elle s'est déclarée confiante dans l'évolution des relations entre la CES et la Ferpa, notamment sur le droit de vote de la Ferpa au sein de la CES.

La nouvelle Secrétaire générale a souligné que pour affronter chaque point de la résolution stratégique, votée à l'unanimité par le congrès, il y a nécessité de renforcer la Ferpa dans deux directions :

- l'une vers la CES et vers l'Europe
- l'autre dans chacun des pays en rendant plus forte et importante chaque organisation de retraités et personnes âgées.

Elle a exprimé sa préoccupation sur le sort de migrants. « *Cette question ne se résoudra pas par des barbelés. L'Europe est face à un grand défi, qu'elle doit affronter dans la solidarité et non dans la haine et l'exclusion. Elle doit trouver des règles qui responsabilisent tous les pays européens.* » Cette expression a trouvé son prolongement par la motion d'actualité votée à l'unanimité sur cette question.

### UNE CGT BIEN REPRÉSENTÉE

Le congrès a été riche de 50 interventions dont deux de la délégation CGT : Hubert Schwind et Gilka Georges, tous les deux membres du bureau de l'UCR.

Hubert est intervenu sur 3 points :

- La nécessaire solidarité actifs/retraités sur la question des revenus. Dans tous les pays, les gouvernements prônent la



modération salariale. S'il y a modération salariale, ce sont des revenus en moins pour les retraités. Les femmes étant les plus durement touchées ! Cette diminution est déjà à l'œuvre, si l'on considère les contrats « 0 heure » britanniques ou les mini-jobs allemands !

- Les liens avec la CES. Il est important et nécessaire que la Ferpa obtienne sa reconnaissance auprès des affiliés de la CES. Nous savons que certaines organisations de la CES ne structure pas le syndicalisme des retraités. Pourquoi ne pas créer un groupe de travail au sein du Comité exécutif afin d'étudier et négocier avec ces Confédérations ? Et ce, comme l'a proposé Lucas Visentini, en collaboration avec la CES !
- L'Initiative citoyenne européenne pour des soins de longue durée pour tous ceux qui en ont besoin. Avec la Ferpa, la Cgt a la volonté de ne rien lâcher, et avec elle, continuera d'impulser les modalités et stratégies à adopter afin de

poursuivre cette initiative citoyenne. Il est impératif de rester mobilisé pour faire aboutir notre ICE.

Gilka est intervenue sur la situation des femmes en Europe et la nécessité du maintien d'un travail spécifique pour les femmes retraitées par l'intermédiaire de son Comité des femmes.

À ce sujet, Françoise Vagner, sa Présidente, a fait un point sur le travail exécuté et donné quelques axes de travail pour l'avenir.

Maurice Lecomte, Président de la commission financière a fait état de la bonne santé financière de l'organisation.

### DES INTERVENTIONS CONVERGENTES

Tous les intervenants sont unanimes et ont souligné les problèmes liés aux politiques d'austérité dans leur pays, l'augmentation de la pauvreté, les inégalités femmes/hommes, la disparition des services publics, le gel ou la baisse des salaires et des pensions parfois très importante. Ils ont également déploré le manque de solidarité, concernant l'accueil des réfugiés en particulier.

Les délégués ont fortement interpellé la CES et son Secrétaire général désigné. Il n'est plus possible qu'une organisation syndicale européenne ignore les revendications spécifiques de 80 millions de retraités et ne les considère pas comme un élément du rapport de force nécessaire pour faire avancer notre conception d'une Europe sociale ; ce qu'ils sont pourtant ! Les propos de Lucas Visentini ont été entendus avec intérêt.

Nous pourrions exprimer l'importance des retraités pour le syndicalisme et nos attentes vis-à-vis de la CES lors de son prochain congrès, qui se tiendra à Paris à partir du 29 septembre 2015 et où l'UCR-CGT et la Ferpa auront toute leur place.

### FRANÇOISE VAGNER

Sur le site Internet de l'UCR-CGT, [www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr), vous pouvez retrouver : l'intervention de Carla Cantone, la résolution stratégique votée par le Congrès, la motion d'actualité au sujet des migrants, les interventions de Hubert Schwind et Gilka Georges de la délégation de l'UCR-CGT.

La Ferpa est une organisation membre de la Confédération européenne des syndicats :

- qui représente plus de 80 millions de retraités et personnes âgées
- et 10 millions d'affiliés
- dans 21 pays, représentés par 41 organisations de retraités, et un pays observateur.
- Avec à sa tête, une Secrétaire générale et un Président élu par le comité exécutif,
- un comité de direction d'une dizaine de membres,
- un comité exécutif composé d'au moins un membre de chacune des organisations affiliées
- un comité des femmes
- une commission financière

## JAPON : UN GOUVERNEMENT QUI REND HOMMAGE À SES CENTENAIRES

Pour fêter les 100 bougies des citoyens japonais, le gouvernement nippon offre traditionnellement un bol à Saké en argent qui coûte 8 000 yens (60 euros). Cette tradition remonte à 1963. Le cadeau est remis chaque 15 septembre, journée des personnes âgées. En 1963, ils étaient seulement 153 centenaires. Aujourd'hui, ils sont environ 30 000. Le coût du cadeau n'est plus le même. C'est maintenant un budget tournant autour des 2 millions d'euros. Depuis, le gouvernement réfléchit à un cadeau moins onéreux. L'idée serait une lettre de félicitations. Rassurons-nous rien n'est décidé encore. Le pays compte un quart de la population de plus de 65 ans. 59 000 personnes de plus de 100 ans. 87 % sont des femmes.



## UNE AUSTÉRITÉ QUI MINE LE SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

Une récente enquête du Centre d'études de l'emploi montre que la baisse des financements publics pour le travail des associations auprès des personnes fragiles et dépendantes chez elles entraîne une dégradation des prestations. Par exemple, le financement de l'Apa ne suit pas la demande et l'asphyxie financière des conseils départementaux les conduit à réduire leurs budgets pour les structures, en majorité des associations à but non lucratif.

## SECOURS POPULAIRE, UN SONDAGE INQUIÉTANT

Dans un sondage effectué en septembre par le Secours populaire français, plus d'un Français sur deux (57 %) déclare avoir été, à un moment de sa vie, sur le point de connaître la pauvreté. Un chiffre en hausse de deux points par rapport à 2014, selon le 9<sup>e</sup> baromètre annuel Ipsos sur la perception de la pauvreté par les Français. Une écrasante majorité de Français (87 %) craignent que leurs enfants soient davantage exposés à la pauvreté.

## CONSEILS POUR UN SOMMEIL RÉPARATEUR

Un Français sur trois déclare avoir des troubles du sommeil au moins trois nuits par semaine et un sur cinq est concerné par l'insomnie chronique, selon les données de l'Institut de veille sanitaire (InVS).

En 2008, l'InVS a en effet mené une étude épidémiologique visant à quantifier la fréquence et la gravité des troubles du sommeil en France. Elle s'appuie sur un questionnaire auquel 12 636 personnes, âgées de plus de 16 ans, ont répondu.

Les résultats montrent qu'une personne sur trois (34 %) déclare avoir des troubles du sommeil au moins trois nuits par semaine. Ces troubles concernent plus majoritairement les femmes que les hommes (39 % des réponses contre 29 %) et sont plus fréquents avec l'âge (44 % des personnes de plus de 75 ans, 22 % des 16-24 ans).

Pour plus de 80 % des personnes concernées, ces troubles durent depuis plus de trois mois.

Une personne sur cinq déclare avoir des troubles du sommeil associés à de la fatigue ou à une somnolence diurne excessive.

Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAS), dû à des arrêts répétés de la respiration pendant le sommeil et responsable d'un sommeil de mauvaise qualité, est quant à lui « méconnu et sous-diagnostiqué », selon l'InVS.

Seul un tiers des personnes concernées par des insomnies chroniques associées à une somnolence diurne ont consulté, et seulement 15 % des personnes ayant des signes évocateurs de SAS déclarent avoir fait un enregistrement du sommeil. Le questionnaire sur lequel s'appuie l'étude de l'InVS avait été inséré dans l'Enquête santé et protection sociale de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes).



## LA SILVER ECONOMY, UN MARCHÉ JUTEUX

Près de Nice, un bâtiment nouveau de 800 m<sup>2</sup> est dédié à la silver economy. On y trouve, par exemple, un appartement témoin entièrement équipé de matériel destiné au maintien à domicile : meubles de cuisine adaptables en hauteur, four dont la porte s'encastre pour le passage d'un fauteuil roulant, douche adaptée... Les experts estiment à 160 Mds€ le chiffre d'affaire que la silver economy pourrait générer d'ici 2022, en Europe.

L'Inria travaille actuellement sur un déambulateur intelligent pour, par exemple, éviter les chutes ou s'adapter à la marche de l'utilisateur. Selon Luc Broussy, élu du Val-d'Oise, chargé par la Ministre Michèle Delaunay d'un rapport sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, les nouveaux produits devront devenir des produits courants. « Dans les magasins, il y a des produits pour bébé, il peut y en avoir pour les plus anciens. »

Voir dossier silver economy dans Vie nouvelle n° 188

## ILLETTRISME

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, environ 7 % de la population est concernée par ce fléau insuffisamment pris en compte. Nous avons rencontré un jour ou l'autre une personne qui prétend avoir oublié ses lunettes ou qui n'a jamais de stylo pour remplir immédiatement le formulaire administratif. C'est donc environ 2,5 millions de personnes concernées. Et encore, la statistique effectuée par l'Insee ne prend en compte que la tranche d'âge 18-65 ans. La majorité a plus de 45 ans et les hommes représentent 60,5 %.

Ces gens ne sont pas analphabètes, ils sont bien allés à l'école. Mais ils ne parviennent pas à comprendre ou à se faire comprendre par écrit.



## Y A-T-IL UN RACISME ANTI-PAUVRES ?

On trouve une vingtaine de critères de discrimination sur des motifs religieux, racial ou sexuel... En juin de cette année, le Sénat a ajouté un nouveau critère : la stigmatisation anti-pauvre. On ne sait pas si l'Assemblée nationale votera cette loi. Reste à déterminer où commence la discrimination anti-pauvre. Ceux qui ont des fins de mois difficiles, des difficultés à se loger, qui ne peuvent jamais partir en vacances, qui n'ont pas les moyens d'avoir une mutuelle, se soigner, ce sont des gens qui subissent à la fois le poids de la pauvreté et la discrimination.

## SANTÉ : DÉCOUVERTE PROMETTEUSE DANS LA LUTTE CONTRE UNE FORME DE LEUCÉMIE

Un espoir contre les cancers ? Une équipe de chercheurs français a présenté des travaux, publiés dans la revue *Nature*, montrant qu'un médicament contre le diabète associé à un traitement standard pouvait permettre de se débarrasser durablement d'une forme de leucémie. De nouveaux essais pluriannuels doivent être lancés d'ici quelques mois pour confirmer cette découverte.

## CADEAU DE NOËL !

*L'année dernière, vous avez offert à vos petits-enfants des cours particuliers. Vous avez eu cette idée en voyant toute la publicité faite par les entreprises de soutien scolaire. Noël approche. Quoi offrir de nouveau à des jeunes angoissés. Encore la pub ! Pourquoi ne pas leur offrir un coach. C'est cher (50 à 150 € la séance). Cela doit être mieux que ce qui est réalisé par les conseillers d'orientation des établissements scolaires ! Est-ce bien raisonnable tout de même ?*



*La France est devenue le premier marché du soutien scolaire dans l'Union européenne. Un business dont la croissance est estimée à 10 % par an. Les parents, avec la progression du chômage, ont tellement peur pour l'avenir de leurs enfants qu'ils veulent qu'ils aient les meilleurs diplômes possibles. Bien sûr, il faut avoir les moyens financiers. Le gouvernement encourage indirectement le soutien scolaire par le biais d'une exonération fiscale. Tant pis si cela ne profite qu'à ceux qui ont les moyens. Le coaching, lui, pousse encore plus loin l'individualisation. Cela naturellement vient du monde de l'entreprise. Parents-enfants, c'est maintenant la culture du management, de la compétition qui s'accélère.*

*Enfin, il y a peut-être mieux à offrir pour Noël.*

## MÉCONTENT DES RETARDS DE TRAIN : SAVOIR SE FAIRE REMBOURSER

• Pour les grandes lignes comme le TGV ou Intercité :

Un retard imputable à la SNCF donne lieu à une compensation partielle. Pour les trains à grandes lignes (TGV, Intercités...), la SNCF verse une somme équivalant à :

- 25 % du prix du billet entre 30 minutes et 1 h 59 de retard,
- 50 % du prix du billet entre 2 heures et 2 h 59 de retard,
- 75 % à partir de 3 heures de retard.

Bien souvent, à l'arrivée du train, des agents SNCF vous remettent une enveloppe. Dans cette enveloppe, glissez votre demande de compensation ainsi que l'original de votre billet. Attention, n'oubliez surtout pas d'en conserver une copie. Cela peut toujours servir. Normalement, vous recevrez quelques temps plus tard un bon voyage valable un an.

• Pour les TER :

Aucune compensation n'est prévue en cas de retard. Dans certains cas, des compensations sous forme de prolongation d'abonnement ou de réduction de prix sur l'achat du coupon suivant, calculées au prorata du nombre de jours de perturbation, peuvent être proposées.



## LE 21 SEPTEMBRE, JOURNÉE DE LUTTE CONTRE ALZHEIMER

En France, d'après l'OMS, près d'un million de personnes seraient touchées par Alzheimer et les maladies apparentées. D'après un comité de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT), des avancées considérables pourraient être réalisées autour de cette maladie.

En ce qui concerne la recherche fondamentale, l'attention de la communauté scientifique se porte notamment sur la compréhension des mécanismes de développement de la maladie d'Alzheimer. Quant à la recherche clinique, un travail particulier est actuellement mené sur les patients asymptomatiques mais jugés à risques. Les chercheurs espèrent ainsi agir au plus tôt et pouvoir apporter une réponse scientifique efficace. Cela démontre également qu'à l'heure actuelle, aucune piste de recherche ne doit être écartée.



Sur le site de [agevillage.com](http://agevillage.com)

### L'OBÉSITÉ À 50 ANS, UN FACTEUR DE RISQUE POUR ALZHEIMER ?

Une étude menée par des chercheurs américains, canadiens et taiwanais montre que plus l'IMC (indice de masse corporelle) est élevé à 50 ans, plus la survenue de la maladie d'Alzheimer pourrait être précoce.

D'après cette étude (menée sur 1400 personnes pendant 14 ans), toute augmentation d'un point de l'IMC à l'âge de 50 ans est associée à une accélération de 6,7 mois de la survenue de la maladie d'Alzheimer. Les explications de ce phénomène ne sont pas connues et le niveau d'IMC à partir duquel le risque augmente n'est pas non plus déterminé. Mais garder un IMC normal (entre 18,5 et 25) ferait partie des facteurs de prévention.

FABIENNE RIGAL

## UN PATCH POUR RÉGÉNÉRER LE CŒUR



Une équipe de chercheurs de Stanford (Californie) a créé un patch innovant qui permet aux cellules du cœur de se régénérer plus vite après une crise cardiaque. Le patch utilise une protéine qu'on trouve sur l'épicarde (un des feuilletts viscéral du cœur) des poissons, mêlé à du collagène. Le patch flexible libère lentement la protéine jusqu'au muscle cardiaque, tel un pansement organique. Les chercheurs espèrent pouvoir se passer à l'avenir de médicaments immunodépresseurs. (L'Humanité du 22/09/2015)

### COTISATIONS PATRONALES

Michel Sapin, Ministre des finances, a annoncé que la baisse des cotisations patronales sur les salaires entre 1,6 et 3,5 Smic serait reportée au 1er avril 2016. L'objectif donné est de financer les investissements et des mesures d'emploi dans les très petites entreprises pour un coût de plus de 1 milliard d'euros. Le Président du Medef s'était déclaré « très inquiet, et très en colère », exhortant le gouvernement à baisser plutôt les dépenses publiques. Le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, a d'ailleurs accusé le syndicat patronal de faire de la surenchère assurant que le Medef ne peut avoir « à la fois fromage et dessert ».

### LES AIDES À LA PIERRE, UN DISPOSITIF CRUCIAL

Si les aides à la pierre (400 millions d'euros en 2015) représentent une part minime du financement global des HLM, comparé aux prêts bonifiés de la caisse des dépôts, aux exonérations de TVA ou aux aides aux collectivités locales, ce dispositif demeure crucial pour équilibrer le montage des opérations et lancer les chantiers.



## LE PRIX D'UN MÉDICAMENT CONTRE LA TOXOPLASMOSE BONDIT DE 5 400 % EN UN JOUR



Extrait d'un article du Monde.fr du 22 septembre 2015

Inventé il y a plus de soixante ans, le Daraprim est en passe de devenir un symbole aux États-Unis. Ce médicament a vu son prix bondir de 13,50 à 750 dollars (de 12,10 à 673 euros) du jour au lendemain. Son fabricant, Turing, n'est pas un laboratoire comme les autres ; il s'agit d'une start-up créée par un ancien gérant de hedge fund, Martin Shkreli, en vue d'optimiser la valeur de molécules anciennes, mais souvent en situation de monopole. Ce médicament est le traitement de référence contre la toxoplasmose, une maladie due à un parasite, particulièrement dangereuse pour les personnes porteuses du VIH ou souffrant d'un cancer. Il n'existe pas de traitement alternatif à l'efficacité prouvée. Il y a cinq ans, le comprimé ne coûtait pourtant pas plus de 1 dollar, son prix a été multiplié par 750 !

Comme le rappelle le *New-York Times*, il ne s'agit pas d'un cas isolé. La cycloserine, un antibiotique utilisé pour soigner la tuberculose, une fois acquis par Rodelis, en août, son prix a flambé, passant de 500 à 10 800 dollars pour une boîte de 30 comprimés. La doxycycline, est désormais vendue 1 849 dollars contre 20 dollars il y a deux ans.

Ces inflations inquiètent les politiques au point que le Congrès américain a ouvert une enquête au sujet du prix des génériques.

# INFOS - BREVES

## QUE SE PASSE-T-IL DANS VOTRE CORPS UNE HEURE APRÈS AVOIR MANGÉ VOTRE BURGER ?

Un repas dans un fast-food, c'est vite mangé, cela remplit l'estomac rapidement ; Mais qu'en est-il concrètement pour votre santé. Une infographie réalisée par « Fast Food Menu Price » détaille tout ce qui se passe en une petite heure après avoir avalé votre burger de prédilection. Durant les 10 premières minutes, votre niveau de sucre sanguin atteint des sommets, vous vous sentez bien grâce à la dopamine libérée. 20 à 30 minutes après, vous commencez à être bombardé de sucre et de sodium, vous donnant la fâcheuse impression d'être déshydraté. Et après 40 minutes, vous avez encore faim ! Lorsque l'heure est venue, votre corps réalise l'arnaque, il sera bien difficile de digérer proprement ce burger !



## DE MOINS EN MOINS DE SERVICES PUBLICS

L'association des petites villes de France (APVF) vient de sortir une enquête. Parmi les communes interrogées, 70 % affirment ne plus remplacer les départs en retraite, 55 % ne remplacent pas les personnels, 17 % déplorent d'avoir dû fermer définitivement des services ou d'en avoir limité l'amplitude.

## LA PAUVRETÉ PROGRESSE EN FRANCE

Au 22 septembre 2015, la France comptait entre 4,9 et 8,5 millions de pauvres selon la définition adoptée. Depuis 2002, le nombre de personnes concernées a augmenté d'un million (+29 %) au seuil de 50 %\*. Un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 828 ou 993 euros (données 2012), selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian). En France et en Europe, le seuil de pauvreté est fixé de façon relative. On considère comme pauvre une personne dont les revenus sont inférieurs à un certain pourcentage du revenu dit « médian ». Ce dernier est le revenu qui partage la population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

\*Pour mieux comprendre consultez le site : [inegalites.fr](http://inegalites.fr)

## LES 5 PATRONS LES MIEUX PAYÉS DE FRANCE



Selon Proxinvest, cabinet de conseil et d'analyse financière française, après deux années de recul, la rémunération totale moyenne des patrons du CAC 40 est repartie à la hausse repassant au-dessus de la barre des 4 millions

d'euros soit une hausse de 6 %. Dans le classement, on a le patron de Renault, l'ex-patron de Sanofi, celui de Dassault, de Numericable ou de L'Oréal. 55 millions à eux cinq en 2014 !



AP-GS CGTUCR - 07/15 - Crédit Photo : Gerhard Linnekogge/Eyesea / DC

## Ma santé et ma prévoyance

# Garantie Santé, la mutuelle santé qui prend soin de vous

Garantie Santé est un contrat souple qui s'adapte à vos besoins : vous pouvez personnaliser votre formule en fonction des garanties souhaitées :

- **Des remboursements renforcés**, notamment en optique et en dentaire.
- **Une assistance en cas d'hospitalisation** (programmée ou non) ou d'immobilisation au domicile.
- **Une assistance en cas de pathologies lourdes.**
- **Une assistance Aidants&Aidés** (bilan de l'aidant, aide aux démarches administratives, assistance psychologique, répit de l'aidant, ergothérapeute, etc..).
- **La prise en charge de votre chambre particulière, de vos cures thermales ou encore de votre appareillage auditif**, suivant les formules.

**En plus, pas de questionnaire médical et pas de limite d'âge pour souscrire<sup>(1)</sup>.**

**Renseignez-vous auprès d'un conseiller Macif ou sur [macif.fr](http://macif.fr)**

**Les garanties et prestations sont accordées dans les conditions et limites du contrat souscrit.**

**En partenariat avec**



<sup>(1)</sup> À partir de 70 ans, vous devez justifier d'une couverture complémentaire précédente, sans interruption de garantie au moment de la souscription.

Les garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES - Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des Assurances. RCS NIORT 481 511 632. Siège social : 118, avenue de Paris - 79000 Niort.



Le contrat Garantie Santé est assuré par Macif-Mutualité ou SMIP, mutuelles régies par le Livre II du Code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

